

PROCES VERBAL DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU LUNDI 13 JUILLET A 20H30

Le conseil municipal de la Commune de Méry dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à 20H30 le lundi 13 juillet 2020 en application des articles L2121-7 et L2122-8 du code général des collectivités territoriales.

Date de convocation du conseil municipal : 06/07/2020.

PRESENTS : Nathalie FONTAINE, Maire de Méry, Virginie CHAUMARD, 2^{ème} adjointe, Annick TORNICELLI, 4^{ème} adjointe, Bruno EXERTIER, 5^{ème} adjoint.

Martine BATSALLE, Yvan BESSON, Jean-François BUFFET, Carole FLENET, Pascale GLOUANNEC, Patrick JACQUIN, Stéphane LOI, Lisa MICHOT, Bérangère E SILVA, Odile VALLET, Aurélie VIEIRA.

ABSENTS : François FOURCHES, Stéphane ROULET, Christian PERRUISSET, Kévin VILLIOD - **PROCURATION :** 3

SECRETAIRE DE SEANCE : Jean-François BUFFET, Sophie JANIN-CHUZEL, DGS commune de Méry

DEBUT DE SÉANCE : 20h30

.....

Madame Le Maire propose en préambule à l'assemblée de valider le compte rendu du dernier municipal du 15 juin 2020.

**Après en avoir délibéré,
Le conseil municipal approuve le compte rendu à l'unanimité.**

DELIBERATIONS

1. **Renouvellement de la commission communale des impôts directs** : délibération présentée par Madame le Maire.

L'article 1650 - paragraphe 3 – du Code Général des Impôts prévoit la constitution d'une commission communale des impôts directs pour la durée du mandat. Elle tient une place centrale dans la fiscalité directe locale, elle a pour rôle majeur de donner chaque année son avis sur les modifications d'évaluation des locaux d'habitation recensés par l'administration fiscale.

Depuis la mise en œuvre au 1^{er} janvier 2017 de la révision des valeurs locatives des locaux professionnels, elle participe également à la détermination des nouveaux paramètres départementaux d'évaluation (secteurs, tarifs ou coefficients de localisation).

Composition : outre le Maire qui en assure la Présidence, six commissaires sont nommés. Ces commissaires, 6 titulaires et 6 suppléants, sont désignés par les services fiscaux sur une liste de contribuables, en nombre double, dressé par le Conseil Municipal. Le tableau complété des propositions de personnes ne sera retourné à l'administration fiscale qu'après l'installation et la délibération du nouveau conseil municipal.

NOM	PRENOM	ADRESSE	Impositions directes locales
BESSON	Yvan	687 route des Jacquiers MERY	TF
BONNEFOY-CUDRAZ	Marcel	296 route des Briques MERY	TF
CASTRUCCIO	Stéphane	687 route des Jacquiers MERY	TF

PEPIN	Norbert	251 route des Briques MERY	TF
ROULET	Gérard	59 rue du Lamphion MERY	TF
HACHEZ	Georges	439 route des Briques MERY	TF
ROULET	Stéphane	774 chemin du haut de Fournet MERY	TF
LOI	Stéphane	363 rue de l'Eglise MERY	TF
GLOUANNEC	Pascale	439 route des Briques MERY	TF
GREGIS	Laurette	439 route des Briques MERY	TF
DANEROL	Benoît	365 rue de l'Eglise MERY	TF
POCHON	Guillaume	235 route de la Béthanie MERY	TF

**Après en avoir délibéré,
Le conseil municipal valide à l'unanimité le renouvellement de la CCID.**

2. **Vote du budget 2020** : délibération présentée par Bruno EXERTIER, adjoint aux finances.

Présentation par Bruno Exertier : le budget regroupe l'ensemble des recettes et des dépenses pour l'année 2020. La section fonctionnement et la section investissement sont en équilibre.

Section fonctionnement

Recettes 2020	1 332 660,00	1 332 660,00
Report N-1	812 108,69	
TOTAL RECETTES	2 144 768.69	

Dépenses 2020	965 600,00	965 600,00
Virement section investissement	1 179 168, 69	
TOTAL DEPENSES	2 144 768, 69	
<i>dont capacité d'investissement 2020</i>		<i>367 060</i>

Section investissement

Recettes 2020	419 251,21
Résultat reporté N-1	1 013 066, 79
Virement de fonctionnement	1 179 168, 69
TOTAL RECETTES	2 611 486, 69

Dépenses 2020	1 214 168,69
----------------------	--------------

Reste à réaliser reportés N-1	1 397 318,00
TOTAL DEPENSES	2 611 486,69

**Après en avoir délibéré,
Le conseil municipal vote à l'unanimité le budget 2020.**

3. Questions diverses

Madame le Maire fait le point sur le personnel municipal :

- ✓ Karine SIMONDIN : demande une disponibilité pour convenances personnelles d'une durée de 18 mois à compter du 4 mai 2020.
- ✓ Catherine MAKIELLO : en disponibilité pour convenances personnelles. A demandé sa réintégration au 31 juillet 2020 MAIS prolongement de sa disponibilité car la collectivité ne dispose pas de poste actuellement vacant correspondant à son cadre d'emploi.
- ✓ SOPHIE TRAVERSAZ : nouvelle ATSEM en remplacement de Karine SIMONDIN. Elle sera stagiaire la première année et commencera sa nouvelle fonction à l'école à la rentrée.
- ✓ SOLENNE BONNET : fin de contrat le 18 août. Dossier en cours pour stagiérisation en vue de sa titularisation dans le cadre d'emploi d'agent technique.
- ✓ Olivier MAURIN : en intérim mis à disposition par le CDG depuis bientôt une année. Son contrat se termine le 17 août et ne peut plus être porté par le CDG. Proposition : CDD commune de Méry pour 8 heures par semaine.
- ✓ Sophie JANIN-CHUZEL : prolongation contrat d'intérim porté par le CDG jusqu'au 27 septembre 2020.
- ✓ En vue de l'éventualité de l'ouverture prochaine d'une classe en grande section/CP : recrutement probable d'une ATSEM.
- ✓ Alternante en communication : Julie Blanpain. En attente du contrat avec l'INSEEC du Bourget du Lac.
- ✓ Virginie JOSSI : renouvellement de son contrat ATSEM pour l'année scolaire 2020/2021.

Madame le Maire expose le coût du COVID pour la collectivité : 4500 euros de fourniture avec un remboursement partiel du Département et de la Région. Pour la réouverture de l'école pour tous les enfants, et l'obligation faite de ne pas mélanger les groupes, le personnel municipal a été mobilisé pour assurer la cantine et la pause méridienne afin d'assurer le service auprès des usagers. Par contre la garderie n'a pas pu être assurée.

Madame Le Maire fait un point d'étape sur le PAE des Jacquiers. Les travaux de la 1^{ère} tranche s'achèvent dans de bonnes conditions mais seront retardés par Orange qui tarde à supprimer un poteau retardant ainsi l'enfouissement des réseaux. La commission travaux a choisi le mobilier urbain et les nuances de l'enrobé.

L'enquête DUP se déroule ce mois-ci en Mairie : le dossier est consultable aux heures d'ouverture et le commissaire enquêteur reçoit riverains et habitants 3 demi-journées.

Madame le Maire informe que le FDEC a octroyé une subvention pour l'acquisition d'une élagieuse pour les services techniques.

Madame le Maire invite les élus désireux de se former à se rapprocher d'Alpes Formation qui dispense des sessions prises en charge par la CDC.

Madame Le Maire rapporte l'occupation illicite d'un parking à Savoie Hexapole par des gens du voyage depuis vendredi dernier. Un arrêté municipal d'interdiction de stationnement des gens du voyage en dehors d'une aire d'accueil avait été pris le 6 juillet 2016. Ils ont été expulsés dimanche. Le nettoyage sera fait ce mercredi par Grand Lac.

Madame le Maire remarque que le stationnement du marché aux puces du dimanche est moins anarchique. Un vigile gère le stationnement, des panneaux et des piquetages ont été installés mais certains l'ont été sur du revêtement en béton récent qui a pu être endommagé.

Madame le Maire a reçu les exploitants du Palace qui souhaiteraient reprendre leur activité mais en regard de la législation COVID, seule la partie restaurant peut rouvrir. L'interdiction court jusqu'en septembre prochain pour la réouverture du dancing.

Madame le Maire annonce qu'un vélo en location longue durée est arrivé à la Mairie et sera suivi par 3 autres en août et septembre. Cette opération, initiée par Grand Lac et mise en œuvre par l'agence Ecomobilité propose pour son lancement, une offre promotionnelle à 30 euros par mois, casque et cadenas compris.

Madame le Maire explique qu'une grille empêchant l'accès à « la casquette » de l'école va être installée afin d'en empêcher l'accès. Des ados s'y introduisent et s'aventurent sur cet espace qui peut se révéler dangereux. Le petit portail de l'école maternelle va être également repensé.

Madame le Maire informe qu'une enveloppe de 36KE est prévue pour l'aménagement du parc de jeux enfants. Un arbre de haute tige sera planté pour procurer de l'ombre.

PJ : budget 2020 : recettes et dépenses en fonctionnement et investissement.

FIN DE SEANCE : 21h33